

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

## ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine . . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie . . . . .	12 »	7 »
Etranger . . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — 10, Rue Annibal — TUNIS

## INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la ligne. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## LES JUIFS ALGERIENS EN TUNISIE

Tunis, le 9 Février 1899

### Trop de Fleurs !

« Le Petit Parisien » trouve qu'en moins de vingt ans la France a accompli des prodiges en Tunisie.

Il regrette, néanmoins, que les immigrants français n'arrivent pas nombreux, dans cet Eldorado, mais il s'en console en écrivant que c'est parce qu'on ne faisait pas ici de colonisation officielle « qu'on n'y vient plus ».

Cependant après avoir épuisé toutes les hyperboles de la flatterie et toutes les gammes des éloges, le rédacteur de la feuille parisienne a comme un soupçon que tout n'est pas pour le mieux et il est en même temps pris de remords d'avoir tant encensé, c'est pourquoi il écrit ainsi :

« Ce qu'il faut, en même temps que nous en faisons fructifier les ressources naturelles, c'est d'y asseoir la prépondérance de notre nationalité sur les bases les plus fermes.

« Il y a, en dépit de tout, au fond de l'imagination des indigènes, un levain de rancune et de fierté dont nous devons préserver notre conquête. L'Islam n'a pas éteint ses feux dans l'âme de l'Arabe, que notre civilisation généreuse traite avec une infinie sollicitude. Sans doute, un réveil foudroyant n'est pas à craindre. Mais qui ne sait avec quelle perfidie l'immigration étrangère est ingénieuse à provoquer et à attiser les conflits.

« Nous avons voulu faire de la Tunisie comme de l'Algérie, une autre France. Ne laissons à personne le soin de tirer les marrons du feu ».

Après ces conseils et ces regrets, il semblerait qu'il n'y eut plus rien à dire et que les causes du marasme des affaires, de l'absence d'immigration en ce

pays sont connues et qu'on va y remédier...

Non ! ces causes ne sont pas connues hors de la Tunisie.

Les publicistes qui s'occupent de ce pays écrivent sur des documents officiels, avec des notes émanant de la Résidence, mais aucun d'eux n'étudie le mécanisme de sa constitution.

Ainsi, la reconstitution du royaume arabe a été le but constant des efforts personnels du Résident général Millet, qui a augmenté dans des proportions écrasantes les impôts pour organiser, augmenter les tribunaux musulmans en affaiblissant la justice française et sa juridictionnalité.

C'est grâce à lui que le mouvement d'immigration s'est arrêté, car que viendraient faire ici des colons, même dans l'aisance ?

Ils savent par ceux qui sont partis, ruinés, qu'ils ne seront ni aidés ni soutenus, qu'ils ne peuvent être protégés ni dans leurs personnes ni dans leurs biens. C'est pourquoi ils s'abstiennent.

Le Résident général a tout fait pour assurer à l'élément arabe une autorité plus grande en augmentant le nombre des fonctionnaires indigènes, en fortifiant leur pouvoir. Il a même voulu que les Français soient soumis à la corvée ainsi que le sont les arabes depuis des siècles et, grâce à ses efforts, nous sommes soumis à la corvée ainsi que le sont les Arabes depuis des siècles sous le nom de prestations et cela, dans un pays où règne « un souverain étranger » !

Si les arabes molestent les européens, s'ils volent, rançonnent, pillent, assassinent, c'est qu'ils sont excités à cela par les faiblesses gouvernementales et par l'exaltation sentimentale avec laquelle leur fanatisme est entretenu.

Dernièrement, la femme d'un de nos amis a été interpellée, par un arabe, qui lui a dit en présence de son jeune domestique : « si les Anglais viennent

« à Nabeul, nous descendrons de la montagne pour vous couper le cou à tous les roumis ».

C'est le sentiment qui est au fond du cœur de tous ces gens-là et l'arabe qui menaçait ainsi une femme sans défense appartient au douar, aux environs duquel l'infortuné garde-champêtre Demec a été assassiné !

Une plainte a été faite à la gendarmerie car le fait s'est passé à vingt kilomètres de Tunis, mais il est à supposer qu'elle n'aura aucune suite, qu'aucun exemple ne sera fait.

Comment veut-on qu'avec de pareils procédés on entretienne le mouvement colonisateur ?

Le Résident général, paraît-il, pour résoudre diverses questions intéressant la Tunisie, nous savonne que cela veut dire : ce sont les droits nouveaux qu'il est allé demander, des pouvoirs très forts. Tout cela se traduira par de nouveaux impôts directs ou indirects qui nous seront infligés, à son retour, par une extension de la justice musulmane — à laquelle nous sommes déjà soumis et par un effacement de notre nationalité.

Dans l'intérêt de la santé publique nous avons appelé l'attention du service de la police sur certaines pensions dites bourgeois où la prostitution est tarifée à l'heure, à la journée et même au mois.

Nous ne savons si le service des mœurs s'est occupé de notre réclamation pour éviter des accidents aussi douloureux que pénibles.

Nous lui signalons aujourd'hui l'existence en plein cœur de la ville, d'une maison de passe que l'on va et vient des clients finit par incommoder les voisins.

### DEUX AIGREFFINS

Nous aurons occasion de parler, prochainement, des agissements d'un avocat et d'un syndic de faillite, deux aigrefins ligués pour l'exploitation publique des malheureux qui sortent des griffes de ces bons-hommes dépouillés, ruinés, mis sur la paille, peut-être même à l'heure qu'il est, en état de faillite, malgré un actif de près de cent mille francs à l'ouverture de la liquidation et un passif de cinq à six mille francs seulement.

Nous croyons savoir qu'une

plainte motivée a été envoyée au Parquet du Tribunal contre ces tristes particuliers.

Si le barreau de Tunis et le corps des syndics ne renfermaient que des hommes de cette espèce, M. Millet aurait eu, certes, grandement raison d'approuver la création des tribunaux régionaux.

Heureusement, et nous nous en félicitons, que la grande masse de nos avocats et de nos syndics, pour le bon renom de la justice française, en Tunisie, ne ressemblent en rien aux deux individus dont nous aurons à nous occuper très prochainement.

Nous clouons au pilori de l'opinion publique ces personnages beaucoup plus intéressés qu'intéressés.

### TROP TARD

M. Lacroix, dans l'article de tête de la Petite Tunisie, dit notamment que son frère de la Régence, pose la candidature de M. de Carnières à la Direction de l'Agriculture et du Commerce.

« L'idée est originale et mériterait une étude sérieuse.

« Malheureusement, le successeur de M. Dybowski était déjà désigné ».

Pourquoi cette idée était-elle originale et méritait-elle une étude sérieuse ?

Ce n'est pas nous qui avons fait écrire le « malheureusement » à notre confrère.

Et nous sommes persuadé que M. Millet a fait paraître aussi promptement l'arrêté nommant M. Hugon en remplacement de M. Dybowski parce qu'il s'attendait à voir poser cette candidature qui aurait été accueillie avec faveur par la Colonie française toute entière.

Décidément, notre Résident Général est plus « simple » que nous le pensions.

En offrant la Direction de l'Agriculture au leader de la Colonie agricole, non seulement il confiait cette Direction à un homme expérimenté et qui aurait rendu des services incontestables, mais encore il l'attachait par une patte et c'était un adversaire obligé de se confiner tout entier à sa nouvelle Direction.

M. Hugon a été nommé, nous ne rechignons pas sur cette nomination, nous allons voir à l'œuvre le nouveau Directeur qui n'aura pas de peine à mieux gérer cette malheureuse Direction de l'Agriculture.

### TRIPOTAGES !

Il nous revient que le mouvement des troupes aurait donné lieu, en Tunisie, à de scandaleux abus.

Des marchés de gré à gré auraient été passés, sans aucune garantie,

avec des étrangers qui auraient dû en être systématiquement exclus.

Lorsqu'il s'agit de fournitures à l'armée française, c'est à des français qu'il faut s'adresser pour les obtenir.

Or, des français, solvables, cautionnés par de notables commerçants également français auraient été évincés.

Il faudrait enquêter sur ce point.

Les étrangers jouissent ici d'une foule de privilèges et de prérogatives. On leur confère des droits mais ils n'ont pas de devoirs à remplir.

Cependant, en cas de guerre, ils seront ou pourront devenir nos adversaires, nos ennemis, et il n'est pas séant de leur confier le soin de nous assurer les vivres.

Il ne faut pas oublier que dans ces cas que nous signalons le Gouvernement Tunisien n'a rien à dire, car ce n'est pas lui qui penses du corps d'armée et de la marine.

Par conséquent le Gouvernement Français peut et doit s'adresser en toutes occasions à des français.

Nous demandons que tous les marchés qui ont pu être passés avec des sujets des autres puissances soient résiliés au nom de la morale, de l'équité, de la justice et pour le plus grand bien de la patrie française.

### Echos & Nouvelles

On a commencé cette semaine la construction du tramway du Mornag.

On sait que ce tramway qui devait primitivement suivre la route du Mornag empruntera la ligne de Zaghuan jusqu'à Bir-Kassa, au 8<sup>e</sup> kilomètre où il s'embranchera pour Crétéville, point terminus.

Le même matériel utilisé sur Zaghuan servira pour l'embranchement du Mornag.

L'ouverture de l'embranchement du Mornag, aura lieu vers le 15 juillet, peu de temps après la ligne de Sousse à Moknine.

Nous avons appris avec plaisir, les fiançailles de M<sup>lle</sup> J. Cambiaggio, fille aînée de M. André Cambiaggio, ancien agent principal de la Cie G<sup>le</sup> Transatlantique à Tunis, actuellement chef du service d'armement à Marseille, avec M. H. de Vésine, ingénieur de notre ville.

On parle beaucoup, depuis quelques jours, du manque d'approvisionnement de charbon de terre dans les ports d'Algérie et de Tunisie et l'on en conçoit des craintes en cas de conflit avec une puissance quelconque.

A ce sujet, un correspondant nous demande si la Cie du B.-G. posséderait, de son côté, un stock suffisant.

Nous pouvons rassurer notre correspondant, le B.-G. a un stock

qui lui permettrait d'attendre la fin des événements.

On raconte, dans tous les cafés, les ennuis conjugaux d'une personne marquée de la ville.

On dit que le mari voulait tout briser, même ses cornes, mais des amis charitables lui auraient fait remarquer l'esclandre qu'une instance en divorce ne manquerait pas de produire et les gorges chaudes qu'on ferait sur sa tête.

Le mari convaincu par un raisonnement juste, continuerait à porter allègrement la paire de cornes monumentales que lui a gratifiée son aimable moitié.

Heureux homme !

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelque temps, *l'Afrique Française*, le nouveau journal quotidien, du matin, républicain indépendant paraîtra incessamment.

L'importance du service télégraphique, sa rédaction de premier ordre et ses nombreux renseignements de tous les points de l'univers font déjà prévoir que *l'Afrique Française* prendra, dès son apparition, la première place dans la Régence de Tunis.

Le Comité d'Hivernage a publié un fascicule des attraits de la Tunisie. Rien de mieux ; mais un recueil émanant de personnes autorisées, procédant avec l'appui du Gouvernement, il est insuffisant et incomplet. Une page lui manque. Il faudrait faire un résumé loyal des distractions, qui abondent ici. Parmi celles qui seraient sensationnelles au premier chef figurent des scènes de brigandages, d'attaques à mains armées, de vols, etc. C'est là un spectacle peu banal et bien fait pour agacer les gens intrépides à cette Tunisie où la sévérité plus.

Les s'aventureux remplaceux buffles, qui ne s'occupent que de promenades à la montagne et de promenades à la montagne, sont arrêtés par les brisants du coup de feu avec l'appui du Gouvernement ne répas de la casse.

Qui sait si cette page de programme ne serait pas la plus recherchée ?

Nous savons que MM. René Millet et Paul Revoil sont couchés sur les contrôles et soumis chacun à un droit de rachat des prestations en nature, pour 4 francs 80 centimes.

Si ces messieurs ont voulu faire montre qu'ils étaient partisans de l'égalité devant l'impôt, en prêchant d'exemple, ils n'ont pas réussi car si leurs traitements leur permettent de payer même 4 fr. 80 par jour, sans aucune gêne, il en est de nombreux parmi les prestataires qui ne pourront payer. Aussi ceux-là seront-ils poursuivis comme en matière de recouvrement de taxes municipales. C'est égal le Résident général Millet a l'aplatissement facile et une façon toute particulière de nous abaisser avec la corvée dont tous les européens sont exempts en vertu du Pacte fondamental et qu'il nous oblige à accomplir !

Pourquoi, puisqu'il en est là, ne nous impose-t-il pas le service militaire beylical dont nous sommes exonérés aussi en vertu du même Pacte ? Cela viendra.

Qu'allait faire, mardi, de midi à deux heures, M. M..., gros propriétaire à Bizerte et D. du F. dans certaine maison de la rue Annibal.

Récompense honnête à qui nous apportera la réponse.

## Les Juifs Algériens en Tunisie

L'exorde des juifs algériens vers la Tunisie commence à prendre des proportions telles que le commerce local — français comme étrangers, catholiques, protestants ou juifs tunisiens — s'est ému, à bon droit, de cette invasion, toujours croissante, car on sait trop de quelle façon le juif algérien entend le commerce.

Plusieurs commerçants se sont réunis et ont jeté les bases d'un syndicat commercial qui aura pour but, concurremment avec la Chambre de Commerce, de combattre la façon d'agir et de commercer du juif algérien et même, s'il est possible, son établissement en Tunisie comme commerçant.

Le syndicat, bien qu'en formation, a déjà obtenu quelques satisfactions des Pouvoirs publics.

C'est ainsi que les déballeurs, entr'autres, n'encombrent plus la voie publique et leurs employés ne rattachent plus les clients jusque sur le trottoir comme ils l'ont fait quelque temps.

A Alger, dans les rues Bab-Azoun et Bab-el-Oued, devant les magasins juifs, les promeneurs et promeneuses étaient happés au passage par les employés. On avait quelquefois de la peine à se dépêtrer de ceux-ci.

La Municipalité Régis a fait cesser cet état de chose.

Ici, grâce à une mesure de police, concertée entre notre municipalité et la Direction de la Sûreté ces nouvelles mœurs qui nous menaçaient ont été immédiatement enrayées.

Le juif algérien a la spécialité de la faillite.

On dit couramment en Algérie qu'à la troisième faillite, il devient millionnaire.

Il ne faudrait pas qu'ils s'amusaient à ce jeu en Tunisie, car notre Tribunal de Commerce composé de magistrats et notables Tunisiens ayant besoin des voix des commerçants, pour siéger, saurait les arrêter dans cette voie, par le dépôt du failli à l'Hôtel de la rue de l'Eglise où le confortable, malgré nos vives réclamations, ne vaut pas encore celui de Barberousse.

Nous en parlons par expérience pour y avoir fait, sur la plainte de M. Millet, deux assez désagréables séjours de plusieurs semaines pour avoir exprimé un peu trop crûment ce que tout le monde pensait tout bas et avoir eu la hardiesse d'écrire du Résident Général que nous avons l'insigne malheur d'avoir encore à la tête du Protectorat, peut-être pas pour longtemps, espérons-le...

La dernière « qualité » du juif algérien consiste à vendre de la mauvaise marchandise, de la camelote, de la saleté, généralement de provenance allemande ou belge mais qui a fait un circuit par Paris d'où elle est expédiée comme provenant de... France.

L'acheteur naïf ne s'aperçoit que trop tôt, qu'il a été refait en ayant acheté une marchandise présentant un certain clinquant du cachet même mais qui ne valait pas la moitié du prix qu'il l'aurait payée dans un magasin honnête.

Il paraîtrait qu'au syndicat on aurait agité la question d'un signe extérieur à la façade du magasin pour que le public sût bien que le magasin dans lequel il pénétrait faisait partie du syndicat et que, par conséquent, il pouvait acheter en toute confiance et sans crainte d'être volé.

Les uns proposaient de mettre « Maison française catholique », d'autres « Maison française » tout court et d'autres enfin un simple signe extérieur, ce qui serait parfait.

tement suffisant car dans ce syndicat, ne doit pas seulement entrer, à notre avis, que des français catholiques, mais toutes les maisons de commerce qui se respectent. Nous avons déjà vu, un commerçant, nouveau venu à Tunis, de nationalité et de religion inconnues, n'avoir à son service qu'une bande de juifs algériens et annoncer partout et même porter sur son enseigne, que sa maison est française.

Si le Syndicat sait agir, il peut arrêter du coup le mouvement juif algérien vers la Tunisie. Il aura bien mérité des Français, des étrangers et aussi des juifs tunisiens, qui, quoi qu'on dise, ne ressemblent que par un bout à leurs coreligionnaires d'Algérie.

EM. L.

## Criminalité

Le Tribunal Criminel dans son audience du 6 février a condamné plusieurs indigènes — ces pauvres arabes — à diverses peines dont une à 10 ans de réclusion pour agression à main armée contre l'huissier de Souk-el-Arba, les témoins qui l'assistaient et l'interprète.

L'audace des arabes n'a plus de limites et les vols, les attaques se multiplient avec une effrayante rapidité.

Mercredi dernier c'est un maltais qui était assassiné. Le mobile du crime était le vol.

Jamais nous n'avions constaté une pareille recrudescence de crimes.

Il est bon de noter que nous sommes loin de les connaître tous, nous ne savons que ceux que le gouvernement ne peut cacher, car cet excellent gouvernement, pour continuer à faire croire à une Tunisie heureuse se garde bien de publier le bilan des exécutions et des meurtres. Pour lui, les crimes isolés sans importance, et qui se produisent dans tous les pays. L'administration voudrait peut-être que l'assassinat eut lieu en masse, nous en avons assez comme cela et ces entreprises quotidiennes contre la vie des personnes et leurs propriétés, non réprimées pour la plupart, font à la Tunisie une renommée fâcheuse dont elle aura beaucoup de mal à se débarrasser.

## VALSE A GRAND ORCHESTRE de nos Ecus

Alors qu'on refuse 15.000 francs de subvention à un Directeur de Théâtre qui, en somme, occasionne un mouvement d'affaires chez nos commerçants, M. Millet accorde délibérément et de gaieté de cœur le double pour faire construire des façades à sa convenance, ce qui amène même la « Dépêche » à protester dans les termes suivants :

La population tunisienne doit se résigner à se voir mesurer chichement les distractions.

Le Conseil municipal de Tunis avait voté, à l'unanimité, une subvention de 15.000 francs au Directeur du théâtre municipal pour lui permettre de nous donner une saison d'opérettes, qui aurait commencé dès le mois prochain, ajoutant une attraction à notre printemps, en une saison où les visiteurs et les touristes abondent dans notre pays.

Le Gouvernement a, paraît-il, refusé d'approuver cette subvention, et Tunis, ses habitants et ses visiteurs, devront se passer de la saison d'opérettes.

Nous sommes obligés de dire que le Conseil municipal avait raison d'imposer à son budget un sacrifice pour lutter contre la réputation de ville d'ennui que Tunis est en train de conquérir, et que Gouvernement a tort de mettre obstacle à ces utiles efforts.

Où faut-il chercher le secret motif de

ce désaveu du Gouvernement au Conseil municipal ? Nous ne voulons pas approfondir la question aujourd'hui.

Espérons qu'elle l'approfondira demain.

On avait assez critiqué, en son temps, les 30.000 francs donnés à M. Racine pour que ces critiques servissent de leçon.

Or, elles n'auraient pas assagi paraît-il, M. Millet qui, avant son départ, aurait donné des ordres pour que pareille somme fut donnée à un autre « propriétaire » qui vient de faire construire un immeuble urbain.

C'est ce que l'on peut appeler la valse à grand orchestre de nos écus.

Et pendant ce temps, toute une escouade d'employés est occupée à dresser les listes des Français et des Européens habitant la Tunisie, pour leur faire payer quatre journées de prestations, c'est-à-dire quatre francs quatre-vingt centimes par tête d'individu.

Les trente mille francs qui vont être donnés à cet heureux veinard représentent 6.250 prestations.

Mais voilà, il faudrait encore savoir si les étrangers se laisseront faire et paieront le nouvel impôt qu'on leur demande pour satisfaire les fantaisies Milletistes.

Il est probable que son application nous réservera des surprises assez désagréables des étrangers, à moins que... mais M. Millet est de l'école de M. Hanotaux qui laisse le Commandant Marchand traverser l'Afrique sans entamer aucuns pourparlers avec l'Angleterre dont le sirdar, à la tête de troupes anglo-égyptiennes, devait nécessairement se rencontrer avec la colonne Marchand.

Il fallait, ou s'entendre avec l'Angleterre ou s'armer pour le cas où Albion ne voudrait rien savoir.

Nous ne nous sommes ni entendus ni armés de sorte qu'après avoir planté le drapeau français à Fashoda, nous avons dû l'amener et... céder la place.

Pour les prestations, a-t-on songé à entrer en pourparler avec les consuls accrédités auprès de S. A. le Bey et dont le pacte fondamental stipule que les sujets européens ne seront soumis à aucune charge fiscale sur le sol tunisien ?

Il est plus que probable que non et nous verrons surgir des difficultés de toutes sortes qu'on pourrait très bien éviter en jetant au panier le décret qui institue les prestations en Tunisie.

Tout le monde s'en réjouirait, français et étrangers, non pour la malheureuse pièce de cent sous à donner, mais pour l'humiliation qui en résulte, à nous français d'aller casser des cailloux sur les routes beylicales.

## Chronique locale et régionale

### LA RÉUNION DU 5 FÉVRIER

La journée sportive de dimanche a été favorisée par un temps superbe.

Beaucoup de monde et quelques jolies toilettes.

Les cinq courses ont été très correctement menées : c'est un succès pour le comité et nous nous plaignons à pronostiquer une aussi belle réunion hippique le 5 mars prochain.

La première course, plate, à réclamer, 2.000 mètres, a été un facile succès pour le brave *Fon-Fon*, monté par le vicomte de Nantois ; *Pergola* (Brètes), à M. Blanc ; 2e,

*Argentin* (Rocco), à M. Robin, 3e. Durée, 2'40". — Pari mutuel, 12 fr. 50.

La deuxième course, haies, pour hacks et hunters, 2.500 mètres, a été gagnée par *Fleur-d'Amour* (M.-A. Bonnenfant), à M. Euvé, battant *Orfèvre*, au baron de Vaufreland, et *Brown*, à M. Robin.

Durée, 3'4". — Pari mutuel, 12 francs.

Dans la troisième course, plate, pour hacks et hunters, 2.000 mètres, *Fingal* (vicomte de Nantois), à M. Boissonnas, s'est adjugé la première place devant *Glaneur*, à M. Chautard, et *Sivry*, au baron Vaufreland.

Durée, 2'34". — Pari mutuel, 10 fr. 50.

La quatrième course, haies, à réclamer, 2.500 mètres, a été une jolie victoire, pour *Orfèvre*, au baron de Vaufreland, qui venait déjà de courir sur 2.000 mètres en haies ; *Mlle de Mongorda*, au vicomte de Nantois, 2e, *Éclatant*, à M. Brètes 3e, *Argentin*, à M. Robin, 4e.

Durée, 3'10".

### DANS LE PORT

La *Charlotte* et le *Stosch* deux bâtiments-écoles de la marine de guerre allemande sont arrivés hier à Tunis.

La *Charlotte* est un croiseur-frégate transformée aujourd'hui en école de matelotage ; son similaire est pour la marine française la frégate à voiles *Melpomène* ; elle a été lancée en 1885, à Wilhelmshaven ; elle est de construction composite, acier, fer, bois, possède un faux-pont cuirassé et, pour plus de sécurité, l'espace compris entre ce faux pont et le pont de la batterie est divisé en cellules par des cloisons. Elle mesure : longueur 74 mètres, largeur, 14 mètres, tirant d'eau arrière 6 m. 50 ; déplace 3.360 tonnes ; sa machine forte de 3.000 chevaux peut lui donner une vitesse de 15 nœuds 1/2 à l'heure. Son équipage se compose de 20 officiers dont MM. Vüllers, capitaine de vaisseau, commandant, Jacobson, capitaine de frégate, commandant en second, Ruge, médecin en chef, Thiede, commissaire, et 474 hommes d'équipage.

Sa puissance offensive comprend : 14 canons culasse de 15 cent. (Krupp) dans la batterie tirant par le travers ; 4 canons de même calibre sur le pont, placés en encorbellement, en avant et en arrière, dans des demi-tourelles fermées, tirant en chasse, en retraite et par le travers ; 2 canons de 8 centimètres, pièces qui ont servi au salut ; 6 mitrailleuses et 2 tubes lance-torpilles.

Le *Stosch* occupe dans la marine allemande la place de croiseur-école des aspirants de notre marine, l'*Iphigénie*, bien connue dans notre port, qu'elle visite régulièrement tous les ans. Il fut lancé en 1877 à Stettin ; construit en fer, il mesure 71 mètres de long, 14 mètres de large, a un tirant d'eau arrière de 6 mètres, déplace 2.853 tonnes et est actionné par une machine développant 2.580 chevaux, lui imprimant une vitesse de 14 nœuds.

Il est commandé par M. le capitaine de frégate Ebrlich, ayant sous ses ordres, MM. Caesar, capitaine-lieutenant en premier, second ; Guderville, Nordmann, Herrklostch, capitaines-lieutenants ; Schwoder, Kalm, Ackermann, Edmann, Hauck, lieutenants de vaisseau ; Mock, Wirthe, Gruenhagen, Heyne, Gerdes, enseignes de vaisseau ; Hildebrand, sous-ingénieur mécanicien ; Dirbsen, médecin en chef ; Rolde, aide-médecin ; Braun, commissaire ; Heine, aumônier ; plus un équipage fort de 343 hommes.

### SINGULIER PROCÈS-VERBAL

Un procès-verbal qui n'est pas ordinaire est celui qui vient d'être dressé contre la Cie du Paris-Lyon-Méditerranée (réseau d'Alger à Oran) pour le retard injustifiée d'un de ses trains.

### NOS FÉLICITATIONS

Nous adressons nos félicitations sincères à M. G. Attia, le sympathique secrétaire général du Comité

d'Hivernage tunisien, fait officier du Nichan Iftikhar le 1<sup>er</sup> janvier.

**LE CARDINAL PERRAUD**  
A BIZERTE

S. E. le Cardinal Perraud a posé la première pierre de l'église de Bizerte en Présence de MM. Révoil et Grimaud, du capitaine Jacquemaire, attaché militaire à la Résidence des archevêques Combes, Livinhac et de l'évêque Mgr. Tournier.

## BIENVENUE

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue au capitaine de vaisseau Merloux-Ponty nommé au commandement de la division navale en Tunisie.

## MEDJEZ-EL-BAB

Nous apprenons avec plaisir qu'une Société de musique est en formation à Medjez. Monsieur Caylus ancien musicien du 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique en est le Directeur. Il est également le fondateur de cette Société et nous devons l'en féliciter ainsi que les colons qui l'ont aidé moralement et pécuniairement.

Les instruments, d'une facture irréprochable ont été fournis par la Maison Cotteaux, bien connue à Tunis.

## ASSUREURS

Des plaintes nous sont parvenues de la part d'assurés qui exposent que certains agents de C<sup>ies</sup> d'assurances contre l'incendie leur font signer en blanc des polices dont il ne leur a pas été donné lecture et dont ils ne peuvent eux-mêmes prendre connaissance les contrats étant d'une écriture si fine et si serrée qu'ils sont illisibles.

Les plaignants nous mentionnent également que des clauses insérées dans les polices sont léonines. Ils nous disent aussi que certaines compagnies — on leurs agents — font après sinistre, des difficultés pour régler l'indemnité en chicanant sur les contrats, interprétant sur les textes et inventant toutes sortes de procédures.

Nous examinons les doléances de nos correspondants dans un prochain article lorsque nous aurons en mains les polices incriminées.

## IDOTIE

Un nouveau journal, la *Volonté*, qui se publie à Paris, a le toupet de dire que la situation de la Tunisie est très prospère !  
Il faut être acheté, idiot ou ne se connaître un traître mot de la situation de la Tunisie pour publier une énormité pareille.

## DEUX NOUVELLES COMMUNES

Il paraît que le Gouvernement vient d'ériger Hammam-el-Lif et Maxula en Communes.  
Des communes municipales seront instituées incessamment.  
Nous reviendrons sur la question de Maxula dans notre prochain numéro.

## LE CHAARA

Dans ce singulier tribunal musulman, dont nous sommes justiciables un procès ne finit jamais.  
Il n'y a pas de juridiction d'appel mais les jugements ne sont jamais définitifs.  
Vous gagnez un procès au Chaara et on vous délivre un jugement qui affirme vos droits mais ce n'est que provisoirement, car si votre adversaire peut produire plus tard des pièces infirmant celles sur lesquelles le juge arabe a statué, le tribunal rend un nouveau jugement annulant le premier.  
Et il en est ainsi jusqu'à la fin des temps.

Un jugement de fait ce qu'une précédente décision a créé.  
De sorte que jamais on n'est sur du titre qui vous est délivré.  
Quelle sécurité y a-t-il, avec de pareils procédés, pour les justiciables que nous sommes ?  
Puisque nous voyons destinés à être jugés et condamnés par les arabes —

ce qui est peut-être un moyen de de nous assimiler à eux — on devrait bien mettre dans les lois musulmanes un peu de cohésion.

AUX SOURDS. — Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympan artificiels de L'INSTITUT, a remis à son institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement. S'adresser à L'INSTITUT, "LONGCOTT," GUNNERSBURY LONDRES, W.

**Spectacles et Concerts**  
CONCERT MONTE-CARLO

ANCIEN CHAPITRE  
MM. Sirand et Sabatier les nouveaux-directeurs ont enfin relevé le prestige de cet établissement et en ont fait le rendez-vous de toute la bonne société.

Artistes de premier ordre. — Confortable irréprochable et consommations des meilleures marques telles sont les qualités réunies dans ce coquet concert qui regorge de monde tous les soirs.

Entrée libre.  
Restaurant à la carte et à prix fixe  
Déjeuners 2 fr.; Diners 2 fr.50  
Ouvert toute la nuit.

Samedi 11 Février 1899

**GRAND BAL**  
pare, masqué, travesti

**Brasserie du Phénix.** — MACHERET, propriétaire. — Restaurant à toutes heures. — Salon au premier. — Bière brune et blonde supérieure. — Expéditions dans l'intérieur.

**GRAND HOTEL et Restaurant du Casino d'Hammam-el-Lif,** ouvert toute l'année.

POUR LES FÊTES  
**CHAMPAGNE** DEPUIS 1FR.70  
Dépôt, 28, rue du Portugal

**PIANOS, ORGUES**  
MUSIQUE ET INSTRUMENTS

F.-J. COTTEAUX  
ex-sous-chef de musique au 4<sup>e</sup> Zouaves  
54, Avenue de la Marine

**MAGNIFIQUE AFFAIRE**  
Entre Radès et Hammam-Lif les terrains bordant la plage, entre celle-ci et la voie ferrée, sont à vendre.  
Ces terrains allotis par leur propriétaire du n° 1 au n° 162.

Les lots sont desservis par des rues, des avenues, des places de 2.000 mètres carrés environ.  
Ces lots ont des contenances variables de 6 à 1.200 mètres environ.  
Le prix de chaque lot varie de 0 fr. 30 à 0 fr. 65 centimes le mètre carré.

Le terrain est immatriculé.  
Chaque adjudicataire d'un lot devra se clore.

Pour faciliter les acheteurs le propriétaire n'exigera que la moitié comptant.

Une halte sera faite incessamment sur le chemin de fer, de façon à éviter aux locataires le trajet à accomplir depuis la gare de Radès.

S'adresser pour traiter, avenue de France, 22, à M. Levisse ou à M. Piaujard.

**RAYMOND VALENSI**

Ingénieur-Architecte  
22, rue de Russie, 22  
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.  
**Plans, Projets, affaires à forfait.**

**AU CORSET D'OR.** — Madame ABOSSY, 16, rue d'Espagne, Tunis.  
Prix modérés.

**RESTAURANT ET CAFÉ**  
DES NÉGOCIANTS

TUNIS, RUE AMILCAR, N° 9, TUNIS  
Cet établissement se recommande par son grand confort et les soins empressés qu'y trouve la clientèle. Le repas soir et matin à 1 fr. 25; au cache, par 10 à 1 franc.  
Cuisine de choix. Plats abondants et variés

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE  
10, rue Annibal, Tunis

Le Gérant : Em. LACROIX

**Quinquina VINCENT**  
(Marque déposée)

Vente des vins de l'Archevêché de Carthage  
Gros et détail  
Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

**POUDRE DE RIZ**ADHÉRENTE, INVISIBLE  
PARFUM EXQUIS**LA MALONE**

VENTE EN GROS :  
**HUBERT, Parfumeur, à BORDEAUX**  
Dépôt dans toutes les bonnes Parfumeries, à PARIS, 26, Rue d'Anglemont.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE à Tunis.

M. H. LE FRANÇOIS informe le public qu'il ne reconnaît aucunes dettes ni encaissements qui pourraient être faits par son fils.

**ASPHALTES**

La Maison C. DUMERGUE et ses FILS à l'honneur d'informer MM. les Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires, qu'elle est dépositaire des produits de la SOCIÉTÉ CIVILE de BITUMES et d'ASPHALTE du CENTRE et qu'elle se charge de l'application de ses produits dans toute la Régence.

Cabinet de M. ODDO, médecin-dentiste. — Rue des Annateurs. — Prix modérés.

Musique, Pianos, Instruments

**M. DURAZZANO**  
rue Amilcar

Vente, Echange, Location de Pianos Accord et Réparation

Représentant des maisons Pleyel, Wolf et C<sup>ie</sup>, et A. Bord. Seul dépositaire de la maison Boisselot.

100 Pianos pour Locations 100 N.-B. — Sur les prix de chaque fabricant, la maison Durazzano fait les mêmes réductions que les fabricants.

Tous les pianos sont garantis  
36 Mois de Crédit

**HYGIÈNE DE LA BOUCHE**

Les qualités désinfectantes, microbicides, cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires de corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qui il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons  
Dépôt : Pharmacie NEE

**Vins et Comestibles**

GROS — G. MARRILLIÉ — DÉTAIL  
Passage de Bénévent  
TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0.30 le litre.

Livraison à domicile par paniers de 12

COMESTIBLES FINS

VINS FINS, CHAMPAGNE, LIQUEURS DE MARQUE, ETC.

**FEUX D'ARTIFICE**  
en tous genres

**J. PAONESSA, artificier**

Fournisseur de S. A. Bey et de la ville de Tunis

Prix défiant toute concurrence

22, avenue de la Marine, Tunis

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards, serpentins, soleils, etc.; figures allégoriques sur commande.

**ABSINTHE OXYGÈNE GUSENIER**

LA PLUS APÉRITIVE &amp; LA PLUS SAINTE

**XÉRÈS-VERMOUTH GUSENIER**

GRAND VIN APÉRITIF, SUPÉRIEUR A TOUS VERMOUTHS

**CAVES DE MOGHRANE**  
Avenue de Paris, 10, TUNISVINS EN GROS ET AU DÉTAIL  
à 0 fr. 25 le litre.

On porte à domicile par bonbonnes.

Eau-de-vie de vin,  
Eau-de-vie de marc. Liqueurs fines  
Vin de Chianti, Champagne.**PAVILLON de FLEURS**  
PASSAGE DE TUNIS  
M<sup>me</sup> A. MEYER

Bouquets et corbeilles pour fêtes et noces, bonbonnières et corsages pour soirées et bals. Couronnes mortuaires en fleurs fraîches. Continuellement grand choix de papiers, bouquets, paniers à fleurs et articles de fantaisie garnis ou non pour cadeaux.

Travail soigné.  
Plantes, pots de fleurs et fleurs coupées.  
Se recommande pour son bon goût.

Vient de paraître  
**GUIDE ANNUAIRE TUNISIEN**  
fondé en 1890

par HENRI LE FRANÇOIS  
Prix : 6 f. 50; en souscription 5 f. 50

Cet ouvrage de près de huit cents pages contient parmi les nombreux renseignements de toutes sortes le tarif complet des Douanes.  
Un plan inédit en couleurs de grand format est donné gratuitement à tout acheteur ou souscripteur.

**G<sup>e</sup> Blanchisserie de la R<sup>ue</sup>**41 et 43, rue Sidi-bou-Mendil —  
Maison de confiance — la plus ancienne

**M<sup>me</sup> J. MIET, propriétaire**  
LAVAGE, REPASSAGE, GLAÇAGE, RACCOM-  
TEINTURE et DÉGRAISSAGE

Le linge est pris et rendu à domicile

La Maison est également dépositaire du SAVON marque "Le Chapeau" Cristal

Sonde "Phénix" et Epingles pour repasseuses

GROS ET DÉTAIL — PRIX MODÉRÉS

**ANTICOR BRELAND, CRÈME BRELAND**

Les demander chez tous les coiffeurs et les meilleurs cordonniers

**L'ANTICOR "BRELAND"**

se trouve chez MM. VILLE, coiffeur, avenue de France; BUA, cordonnier, rue d'Italie; SEBAG, cordonnier, rue de Rome, 5, et chez les principaux pharmaciens.

Agent général pour la Tunisie : LÉON SOLET, avenue de Carthage.

**A. SEGUIN**

BORDEAUX

Membre du Jury

Hors Concours

Exposition Internationale

BORDEAUX

1895

**TEINTURE INSTANTANÉE DU D<sup>R</sup> RICHARD'S**  
PROCÉDÉ PERFECTIONNÉ POUR RECOLORER à la minute LES CHEVEUX et la BARBE

Vente

DANS

toutes les

bonnes

PHARMACIES

et

DROGUERIES.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

**Grandes Brasseries Réunies de Maxéville (Nancy)**

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LA TUNISIE

**"Brasserie de MAXÉVILLE"**

Rue Amilcar — TUNIS

Les Bières de Maxéville, recommandées par toutes les sommités médicales, sont les plus légères et les moins alcoolisées de toutes les bières françaises, (Analyse du Laboratoire municipal de la ville de Paris.)

Expéditions à l'intérieur, en fûts et en bouteilles.

# DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS

TAIEB & HAIAT Marchands-Tailleurs

16, Avenue de France, 16, TUNIS  
Grand choix de Costumes, Pardessus pour enfants et jeunes gens  
chemises, caleçons, mouchoirs, parapluies, cravates, etc.

Demandez dans tous les cafés

## LE CUR KINA

APÉRITIF INCOMPARABLE

et

### LE CURAÇAO GALLAND

Agent général pour la Tunisie de la Maison Galland :  
LÉON SOLET, 16, Avenue de Carthage, Tunis

#### INSTALLATION COMPLÈTE

Cafés, Hôtels, Cercles

### COMPTOIRS en ÉTAIN

Grandes facilités de paiement

FERRANDIER, Marseille

Agent général pour la Tunisie, LÉON SOLET, 16, avenue de Carthage, Tunis.

## AVIS AUX MÉNAGÈRES

Exigez la marque du CLOCHER chez vos fournisseurs et vous aurez le meilleur SAVON qui ne brûlera jamais les mains.

Seul agent pour la Tunisie : LÉON SOLET, 16, avenue de Carthage.

### ÉPICERIE & COMESTIBLES

DÉTAIL DOURA FRÈRES GROS  
25-27, rue des Glaciers - TUNIS

DENRÉES COLONIALES, LÉGUMES SECS, CONSERVES ALIMENTAIRES  
Semoules et farines - Pommes de terre  
Liqueurs ordinaires et de premières marques

Demandez partout

## LE KINA-BELLOU

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C<sup>ie</sup> et du Champagne MONTEBELLO

### SOCIÉTÉ FRANÇAISE

TUNIS - 17, rue d'Espagne, 17 - TUNIS

CHALLANT, JEANNOT & C<sup>ie</sup>

### ÉPICERIE DE CAFÉS GRILLÉS

Chocolats de premiers choix

### CAOUTCHOUCS

Dépôt des produits de la  
MAISON SAINT FRÈRES  
rue Amilcar, 7 - TUNIS  
tubes à voiles et galvanisés - tentes et tapis - rideaux - toiles et sacs - moquettes - chemises - gilets de chasse - espadrilles - angles, ceptain - cordages et ficelles.

### BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. - Capital 8.000.000  
Siège Social à TUNIS  
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes - Dépôt à vue et à échéance fixe - Garde de titres. - Paiement et escomptes de coupons. Reports - Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens - Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.  
Souscriptions - Emissions

### Domaine de Potinville

P. POTIN, propriétaire

## CHAUX

hydraulique

### ET CIMENTS

DEPOT: rue du Portugal

Chaux hydraulique, 14 fr. 60 la tonne.

Chaux éminemment hydraulique, 21 fr. 60 la tonne.

Ciment de Grappiers (prise lente) 40 fr. la tonne.

### Garantie Fédérale

Société d'Assurances mutuelles à cotisations fixes contre la

### MORTALITÉ DU BÉTAIL

et des Chevaux

88 - Rue des Bourdonnais, PARIS.

La plus importante société d'Assurances contre la mortalité des animaux.

Pour demandes d'Agences, s'adresser à la Direction Générale à Paris ou à M. BAILLY, médecin-vétérinaire, Directeur pour la Tunisie.

Bureaux, 13, rue d'Allemagne.

### Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

ap. 15.000.000 entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France.

Escompte - recouvrements - avances sur titres et marchandises - chèques et lettres de crédit sur tous pays - encaissements de coupons - ventes et achats sur garde titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons treize ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.



Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie, Tunis, 25, avenue de Paris.

## M. Louis FOUBERT

Courtier Maritime et Commercial

TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS

CANIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse

CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Service spécial de Déménagements

### MAGASINS DE DEPOTS

## A L'ÉTOILE D'OR

TUNIS. - 20, rue d'Italie, 20. - TUNIS

LE MAGASIN DE L'ÉTOILE D'OR

offre un choix considérable d'articles de bijouterie tels que alliances bagues bracelets boucles-d'oreilles chaînes de montre, colliers, médailles, médaillons, épingles de cravates, etc etc tout ses articles sont en or contrôlé 18 karats. Articles en argent premier titre bracelets bagues, bourses, rond de serviettes, pince à sucre, etc etc.

La maison recommande principalement son choix de haute fantaisie en émail articles de la dernière création.

## BOULANGERIE MÉRIDIONALE

48, Rue Al-Djazira. - TUNIS

C. FÉBRIER

SPÉCIALITÉ DE PAIN DIOGÈNE

LIVRAISON A DOMICILE

## Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira - TUNIS

C. BOURY, Armurier

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse

BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances

DEPOT DE POULIERS DE MINES et de CHASSE

## COMMISSIONS ET CONSIGNATION

Piège AUVIN

TUNIS - 20, rue d'Italie - TUNIS

Seul représentant en Tunisie des grandes Industries céramiques d'Espagne, *Alidosas Incrustadas al fuego*, vitrifiées à 2.000°.

## DEPOT DES CAOUTCHOUCS TORRILHON et C<sup>ie</sup>

DE CLERMONT-FERRAND

TUNIS - 18, rue de Constantine, 18 - TUNIS

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, huile, acide, arrosage et pompes à incendie. - Tuyaux pour gaz, appareils à sulfater, acoustique, etc. - Courroies pour transmission et transporteurs. - Courroies balata; joints, clapets, rondelles, tampons pour pompes. - Corde caoutchou, graisseur (breveté s. g. d. g.) feuilles caoutchouc, tondre plombagine dit carbolimine, etc., etc. - Balais-racliers (brevetés s. g. d. g.) - Garnitures de roues de tous systèmes. - Tapis pleins et à grillés. - Pneumatique Torrillon (breveté s. g. d. g.) - Le touriste (breveté s. g. d. g.), cercles creux et pleins et tous articles pour la vélocipédie. - Vêtements civils et militaires indécroposables, tabliers de cheval, couvertures, moquettes, houzeaux, tubes, etc., etc.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis, seuls dépositaires pour la Tunisie.

### Droguerie-Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES

M. CAMISON

8, rue d'Allemagne, 8

TUNIS

Assortiment complet pour les Ménagères

## G<sup>DE</sup> EPICERIE ORIENTALE

GROS ET DETAIL - Rue d'Italie, 24 et 26 - Maison fondée en 1881

## Aimé EYRIÈS

Denrées coloniales, Conserves alimentaires françaises et anglaises, Vins fins, Spiritueux

Liqueurs fines de marque.

Arrivages par tous les courriers de Beurres, Fromages et Charcuterie.

Demandez le Catalogue

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.

## H. BOUREL

entrepoteur

Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C<sup>ie</sup> de Cruas, bassin du Teil (Ardèche)

Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland de Grapper

Entrepôts et bureaux: 54, avenue de la Marine, TUNIS.

## LE MONDE

C<sup>ie</sup> Française d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 16, rue Lepelletier

sous le contrôle de l'Etat

VIE. - Assurances en cas de décès. - Mixtes et à terme fixe. - Assurances en cas de vie. - Rentes viagères immédiates, différées et de survie. - Nues propriétés, etc.

INCENDIE. - Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, mar hapides. - Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. - Contre le recours des locataires. - Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

La Compagnie LE MONDE opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Compagnie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie, Tunis, 25, avenue de Paris.

## Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaise

24, rue d'Italie

## ET GRANDE BOULANGERIE VIENNOISE

3, boulevard de Paris - TUNIS

Spécialité de pain viennois. - Brioches - Croissants - Petits pains pour thé et café - Bonbons - Gateaux - Tartes - Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage - Spécialité de pains anglais - Bis-cuits - thés fins - Vins fins et liqueurs de premier choix - Petits fours - Fournitures pour soirées - Baptêmes - Mariages et Bals.

## VINS DE FRANCE & DE TUNISIE

Rhum Sainte-Lucie

Eaux-de-vie fines de marc et de vin

René DELARUE

14, rue d'Espagne, Tunis

## PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS

ROSSET-BRESSAND, pharmacien

## VIN TONIQUE DES SUFFÈTES

a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux

DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES

DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excessives, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, grus et détail

Lotion végétale pour la conservation de la chevelure

Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

## TERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, PROPRIÉTAIRE

TUNIS, Place de la Gare Française, TUNIS

Cet établissement se recommande à MM. les voyageurs, touristes et négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.

CUISINE RECOMMANDÉE - PRIX MODÉRÉS

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS

Th. PROUST o. \*, Directeur des Agences en Tunisie

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DEPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2 1/2 - à 2 ans, 2 1/2 1/2 - à 3 ans, 3 1/2 - à 4 ans, 3 1/2 1/2.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

## Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions

Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 1/2 - 6 mois, 2 1/2 - un an, 3.

## COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille	.....	le	Lundi	midi.
Arrivée à Tunis	.....		Mardi	7 h. 30 soir.
Départ de Tunis	.....		Mercredi	4 h. soir.
Arrivée à Sfax	.....		Jeudi	10 h. matin.
Départ de Sfax	.....		Jeudi	3 h. soir.
Arrivée à Sousse	.....		Vendredi	2 h. matin.
Départ de Sousse	.....		Vendredi	midi.
Arrivée à Tunis	.....		Vendredi	9 h. soir.
Départ de Tunis	.....		Samedi	mid 30.
Arrivée à Marseille	.....		Dimanche	8 h. soir.

Ligne hebdomadaire Marseille-Bizerte-Tunis-Malte-Tunis-Bizerte-Marseille

Départ de Marseille	.....	le	Vendredi	midi.
Arrivée à Bizerte	.....		Samedi	8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte	.....		Samedi	minuit.
Arrivée à Tunis	.....		Dimanche	4 h. matin.
Départ de Tunis pour Malte	.....		Dimanche	3 h. soir.
Arrivée à Malte	.....		Lundi	9 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis	.....		Lundi	5 h. soir.
Arrivée à Tunis	.....		Mardi	14 h. in.
Départ de Tunis pour Bizerte	.....		Mercredi	mid 30.
Arrivée à Bizerte	.....		Mercredi	14 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille	.....		Mercredi	10 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille	.....		Vendredi	7 h. matin.

## AVIS IMPORTANT

MM. les Voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage au bureau de Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique 3, rue Es-Sadikia.

## C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE

C<sup>ie</sup> TOUACHE - Service postal français - Agence de Tunis

Service régulier, à grande vitesse entre la France, l'Algérie et la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 3 h. 15 matin.  
DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse), tous les dimanches à 8 h. 30 matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 3 h. 45 matin.  
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.  
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à midi 30.  
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les samedis, à 4 h. du soir.

La C<sup>ie</sup> accepte avec connaissances directs les marchandises à destination de Foulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Londres, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis 3, rue d'Allemagne.

L'Agent principal, J.-B. PÉDELURÉ.